



INTERNET : <http://www.arbitre-afcam.org>

Association Française du Corps Arbitral Multisports

Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60
Président d'honneur **Nelson PAILLOU** † (1997)

Réunion n°03-12 du Bureau AFCAM du 26 septembre 2012 au siège du C.R.O.S.I.F à 19h00

Présents :	Patrick VAJDA - Christian PEYRAS - Francine QUICRAY RENARD - Philippe ROVIRE - Daniel TROCQ - Christine LABARRIÈRE - Jacques DEROUSSIN - Isabelle JOBARD - - Patrick LEFORT-Philippe MANASSERO- Régine LE GLEUT-Michel DAILLY-Jean Paul BULGARIDHES- Jean-Robert LAINÉ
Excusés :	F TISSOT (président du CROSIF)- E CIRIEGI (secrétaire générale du CROSIF)- Jean Christophe GASTOU- Daniel DARTIGEAS - Gilles DUMONT - Éric BORGHINI.
Assistent :	D CONTENSOUX (Afcam IDF)
Absent :	Claude BRET

Ordre du jour du bureau du 26 septembre 2012 au siège du CROSIF

- **Approbation du PV de la dernière réunion** : approuvé à l'unanimité
- **Cooptation de JP Bulgaridhés** : Celle-ci est approuvée à l'unanimité du bureau et sera soumise au vote de la prochaine AG
- **Compte-rendu de l'AG 2012 (P Lefort)** :
Les éléments manquants sont les allocutions de D Massiglia, JP Mouglin du CNOSF, JM Brun, B Marie de la fondation du Bénévolat, F Dosseville universitaire de Caen, Ch Peyras sur les sections régionales de l'AFCAM.
- **Rencontre avec Mme La ministre (P Vajda)**
La rencontre eut lieu à Londres pendant les Jeux Olympiques. La Ministre recommande de rester sur ses gardes dans le cadre de la loi de 2006 car la cours des comptes peut revenir à la charge.

Cela s'est passé dans une excellente ambiance et a duré une bonne heure.

La Ministre a mis en train une future loi "Fourneyron" sur le sport dans laquelle un chapitre sera consacré aux arbitres. On peut compter sur elle pour reprendre les propositions de l'AFCAM. Par ailleurs sur l'application de la loi de 2006 elle sera certainement très attentive à ce que nous soyons protégés, car elle a bien compris la faiblesse de nos indemnités. Par ailleurs le Président de la République vient d'annoncer que les "niches fiscales" seraient plafonnées à 10 000 Euros ce qui peut être intéressant pour nous! Parfois l'ADCAM peut accepter le terme de Niches Fiscales si cela peut arranger les arbitres....

Le département juridique du Ministère dans lequel la Numéro deux est une arbitre de Canoë Kayak, va mettre en chantier très rapidement un projet de texte afin de créer les décrets tant attendus de l'après loi de 2006, et de tenter d'uniformiser les textes sur les athlètes et les arbitres de haut niveau. Un rendez vous est prévu sur ce sujet avec Monsieur le Directeur des sports (confirmé pour le 12/12 à 16h30 P.Vajda P. Lefort)

Un conseiller du Ministre a été nommé pour être notre interface, il s'agit de Kenny JEAN-MARIE, cet ancien et très jeune officier de marine est tout à fait ouvert et à notre écoute ainsi d'ailleurs que le conseiller chargé du HN F. Delanoye

- **Débriefing Londres 2012 (Ph Manassero)**

L'action de l'AFCAM a été très largement appréciée par tous les arbitres sélectionnés ; la présence de Ph Manassero, et également celle de Michel Dailly et celle du Président ont permis de créer du lien avec l'ensemble des arbitres. Ils ont permis d'alimenter régulièrement les brèves ou reportages relayés par Philippe et Gilles sur le site AFCAM. Philippe a également pu entrer en contact avec des arbitres étrangers désireux de s'inspirer du modèle français qu'est l'AFCAM en matière d'arbitrage.

- **Les arbitres de Haut Niveau**

Cette question, fondée essentiellement sur l'adaptation des textes concernant les sportifs de haut niveau sera vue dans le cadre de l'entretien avec le Directeur des sports

- **Situation budgétaire par le trésorier (Daniel Trocq)**

Daniel Trocq présente l'état des finances, poste par poste, au 26/10/2012. Il constate que certaines cotisations restent à percevoir : FTT, sports de traineaux, le pankrathion, UNAB... Le montant de la cotisation n'a pas évolué depuis 2006, Question : envisager une augmentation ? Le tour de table laisse apparaître qu'il peut être intéressant d'envisager une légère augmentation mais de quel montant ?

- **Tour de table sur nos actions à venir**

Ph Rovire nous informe qu'il a reçu la médaille d'or du bénévolat. Patrick V précise qu'il faudrait une dernière session « tronc commun » avant fin décembre 2012. Il est proposé à D Contensoux que celle-ci ait lieu sur Paris. A sa demande, Dominique recevra le budget prévisionnel afin d'étudier la faisabilité financière sur l'exercice 2012. Il est également fait état de l'organisation d'un colloque avant 2013. Plusieurs échanges abordent des thèmes tels que l'arbitrage international, le retour des JO, risques et déviances, l'arbitrage au féminin et l'arbitrage et l'école. Il est demandé à Francine de proposer des éléments concernant l' « arbitrage à l'école ».

- **Point divers**

La date de l'A.G 2012 est fixée au vendredi 22 mars, sous réserve des disponibilités du CNOSF. Le CNOSF n'étant pas disponible la date est finalement fixée au 08/02/2013.

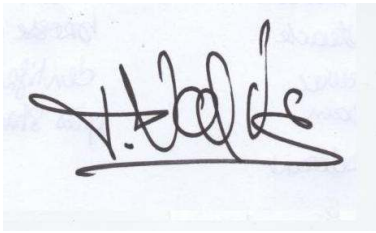
Les jeux de la Francophonie_ auront lieu à Nice en 2013, et le directeur général, l'Inspecteur Général Frédéric Jugnet a décidé d'y inclure deux modules de formation de deux ou trois heures chacun afin de donner un avant-gout du tronc commun à nos amis étrangers, ce qui nous permettra également de faire la promotion de l'AFCAM.

- **Prochain bureau**

Mercredi 28 novembre à Lyon ou Gentilly (FFHB). La FFHB ayant donné son accord c'est donc le Hand qui nous recevra le 28/11/2012

Le Président,

Le Secrétaire Général,



Patrick VAJDA



Patrick LEFORT